



## Edito

Actualités très riche pour ce quatrième numéro de notre lettre d'info compte tenu de nos démêlés avec la majorité municipale sur plusieurs sujets et l'avancée du travail de nos étudiants 2020. Bonne lecture et n'hésitez pas à nous contacter et **renouveler votre adhésion!**

## Le Conseil d'administration d'ADDULT est contraint de renoncer aux commissions consultatives de Trélazé



La clause de confidentialité imposée, in extremis, par le maire ne rend pas possible notre participation à ces commissions (environnement et déplacements vélo/piéton) : **la démocratie ne peut être confidentielle**, les sujets environnementaux notamment doivent être partagés avec tous les adhérents d'ADDULT et les citoyens de Trélazé. Ces commissions ne sont que consultatives si en plus les débats doivent y être confidentiels, elles n'auront aucun pouvoir d'influence sur l'action municipale.

# La presse se fait l'écho des inquiétudes d'ADDULT

La presse a bien voulu relayer nos inquiétudes sur plusieurs sujets : le devenir de six arbres remarquables sur les Allumettes, la raison de l'abatage d'un chêne centenaire à la Quantinière et la difficulté de travailler en toute transparence avec la ville. Ci-dessous l'un de ces articles ou les arguments du maire nous ont vraiment « surpris ».

## Addult renonce aux commissions consultatives

Déjà en désaccord avec la mairie au sujet de l'abattement de plusieurs arbres, l'association trélazéenne Addult a décidé de renoncer à participer aux commissions consultatives de la ville.

### La polémique

Il y a quelques semaines, l'Association pour le développement durable Loire Trélazé (Addult) avait alerté la municipalité et l'aménageur Besnier au sujet de l'abatage d'un chêne centenaire, dans le quartier de la Quantinière. Désormais, c'est dans le quartier des Allumettes que l'inquiétude se profile. Rue Cacheux, six arbres classés remarquables sont menacés d'abatage par l'aménageur Podeliha.

« C'est un quartier très minéral et ces arbres constituent un important îlot de fraîcheur », souligne Pascal Reyssset, le président de l'association. L'un d'eux, un platane imposant de 4,50 m de circonférence, est même le plus gros arbre de Trélazé. « On peut abattre un arbre s'il est dangereux ou malade, mais ceux-là sont en bonne santé depuis 80 ans », explique Claude Léger, membre de l'association.

### La pandémie comme priorité

Lors du conseil municipal qui s'est tenu lundi, le maire, Marc Goua, a confirmé qu'une nouvelle réunion entre la mairie, l'aménageur Podeliha, Addult et l'association les Amis des Allumettes, serait organisée. « Nous étudions toutes les solutions pour permettre de conserver ces arbres, a-t-il assuré. Cela demande du temps, des consultations juridiques sont en cours. »

Bien que le développement durable ait été un point fort de son programme électoral, Marc Goua consi-

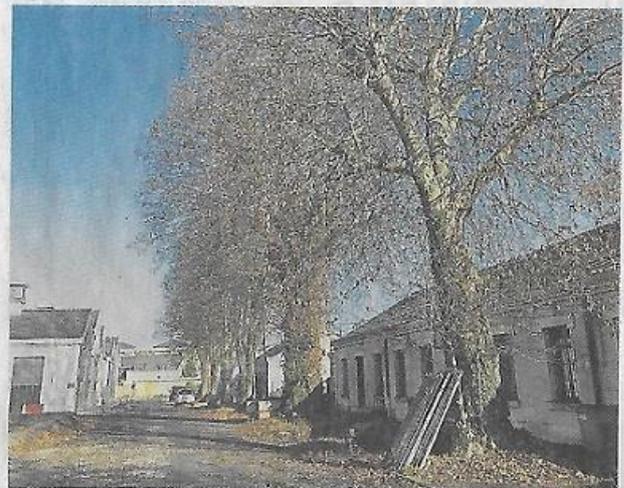
dère que ce n'est pas le bon moment : la pandémie est actuellement la priorité de la municipalité. Au vu du nombre de décès imputés au Covid-19, il a déploré que « pendant ce temps-là, un groupe de personnes vibronne, en stigmatisant notre action sur l'environnement [...] nous harcelant dimanches et jours de fête sur deux sujets majeurs à leurs yeux : un chêne à la Quantinière et six arbres aux Allumettes ».

### Une clause qui ne passe pas

Mais ces arbres ne sont pas le seul point de désaccord entre la mairie et Addult. Avant les élections municipales, l'association avait rencontré le maire, Marc Goua, en tant que candidat. Au cœur de la rencontre : interrogation sur ses projets en matière d'environnement, d'urbanisme et de participation citoyenne, trois thématiques qui tiennent à cœur à l'association.

Une rencontre durant laquelle « Marc Goua avait reconnu que, lors du dernier mandat, la participation [citoyenne] n'était pas le point fort. Il avait promis d'y remédier avec la création des commissions extra-municipales. Ce qu'il a fait », rappelle Pascal Reyssset, qui s'est même vu proposer la coprésidence de la commission environnement, si un tel dispositif venait à être mis en place. « Nous étions donc rassurés et confiants pour la suite », souligne Claude Léger, le vice-président.

Mais lors du conseil municipal du 29 juin, l'association découvre l'existence d'une clause de confidentialité



Rue Cacheux, six arbres sont menacés. Les associations Addult et les Amis des Allumettes sont donc très inquiètes pour leur sort. | PHOTO : OUEST FRANCE

des débats, instaurée par la majorité, au sein des commissions participatives. Pour Addult, cette clause censure le débat citoyen. Et ça ne passe pas.

« Comment, en tant que coprésident d'Addult et de la commission environnement, je pourrais discuter avec les autres membres alors que c'est confidentiel ? C'est impossible, réagit Pascal Reyssset, qui estime avoir été trompé par le candidat Marc Goua. » Déception et incompréhension dominent : l'association préfère renoncer à participer aux

commissions.

Des propos sur lesquels Marc Goua est revenu lors conseil municipal d'lundi. Il a précisé avoir « demandé le secret uniquement pendant la phase de débats », mais que l'expression serait « évidemment libre » après les délibérations des commissions. Une disposition prise « seulement pour éviter des débats politiques stériles pendant la période de concertation, nuisible au travail collectif ».

## Les stages de nos étudiants 2020 sont terminés

Nous avons reçu le bon rapport de Constance Couzon sur les papillons avec une monographie des papillons recensés que vous trouverez en annexe.

Léa Coquery n'a pas terminé son rapport mais elle nous a rendu un travail intéressant de présentation des zones humides de Trélazé.

Reste à recevoir le travail d'Aymeric sur la communication sur la biodiversité.

Les circonstances liées à la crise du Covid ont rendu leur travail compliqué mais les trois maitres de stage Claude Leger, Robert Hersant et Pascal Reyssset ont été présents à leurs côtés tout comme la LPO que nous remercions.

## Continuer à observer les oiseaux et les papillons



Robert Hersant continue à observer les papillons, insectes et oiseaux de Trélazé. Ci-dessus un magnifique Circaete (grand rapace chasseur de serpents) photographié du côté de la fosse Napoleon la ou le maire envisage de réaliser une plaine événementielle proche de l'Arena. Pas sur que ce soit du gout de nos amis de la faune et de la flore locale ! Bref continuons à ouvrir l'œil !

## L'association « ARBRES » nous a contacté pour les arbres des Allumettes

Nous avons été contactés par le vice-président d'ARBRES (Alerté par les articles de presse) ainsi que par son représentant local et leur juriste sur Angers au sujet des 6 arbres menacés sur les allumettes. Cette association nationale recense les plus beaux arbres remarquables de France, elle est à l'origine des **Droits de l'arbre** soumis à l'assemblée nationale en 2019.

Cette association nous a informé de l'existence de l'article L. 350-3 du code de l'environnement qui vise à protéger les alignements d'arbres existants et elle est prête à nous aider dans notre dialogue difficile avec Podeliha et la ville pour éviter l'abatage de ces six arbres recensés comme remarquables dans notre inventaire de la biodiversité.

La Sauvegarde de l'Anjou est également à nos côtés tout comme les Amis des Allumettes (CLCV, Artiste résident, anciens ouvrier(e)s, commanditaires, A3A).

Pour en savoir plus sur l'association ARBRES allez sur leur passionnant site.

[L'association A.R.B.R.E.S pour les amoureux de la nature](http://www.arbres.org)

[www.arbres.org](http://www.arbres.org)

## Beumanoir : l'expert est venu au Mausolée

Nous vous rappelons que le tribunal d'Angers a nommé un expert pour identifier les risques qui pourraient survenir à l'occasion du démarrage de la société Cap West à Beumanoir. Cela fait suite à la démarche de **Sophie Debise** et des riverains, démarche soutenue par ADDULT et la CLCV. L'objectif est aussi de protéger le mausolée et son cyprès seuls survivants d'un ancien parc dont tous les cèdres ont été bêtement détruits au fil des projets immobiliers.

L'expert(e) est venu sur site et nous nous sommes retrouvés à Huit (deux avocats, l'experte, le promoteur, deux techniciens de la ville, Sophie et Pascal Reysset) dans le mausolée de Pierre Bourry La Fauvelais exceptionnellement ouvert. Occasion de découvrir l'intérieur d'un lieu qui mériterait d'être classé au titre du patrimoine.

